

UNION ET RASSEMBLEMENT

Les nombreuses luttes qui se développent dans notre région, comme dans tout le pays, témoignent de la capacité, de la force de celles et ceux qui refusent l'austérité, à s'unir dans l'action pour imposer d'autres choix au gouvernement et au patronat.

L'élargissement de l'action à des catégories nouvelles, telles les infirmières, crée les bases d'un large rassemblement en association à leur lutte, les usagers.

Cela crée des bases, des moyens nouveaux pour le mouvement populaire.

Les manifestations de Saint-Nazaire, lors de la venue d'Evin, ont montré que quels que soient l'entreprise ou l'école, l'hôpital, le service public, tous sont d'accord pour ne plus attendre, qu'il y a urgence à remettre en cause les choix précédents en mettant en œuvre une politique conforme aux intérêts du pays et des gens.

Le Parti communiste français, les élus communistes sont avec celles et ceux qui luttent pour de meilleurs salaires, pour l'emploi, pour l'école, **POUR UNE POLITIQUE DE GAUCHE A TOUS LES NIVEAUX.**

C'est précisément parce que ce n'est pas le choix du gouvernement que les sala-

riés et leurs familles s'engagent dans l'action, et il est tout à fait naturel qu'ils trouvent à leurs côtés, les maires communistes comme l'ensemble des élus communistes du département dont la ligne de conduite est de défendre les intérêts des salariés et de la population.

C'est d'ailleurs dans cet esprit que comme mes amis Marc Justy, de St-Joachim, et Hubert Bouyer, de Montoir, j'ai annoncé ma volonté de reconduire à Trignac, une liste d'union dans l'esprit de ce que nous avons fait en 1983. Cela vient de rece-

voir, lors des cantonales, l'appui de la population.

Ceux qui, avec l'appui de la presse, voudraient créer des situations conflictuelles dans les communes que nous gérons depuis six ans, se casseront les dents.

Rien ne nous détournera de cette volonté de constituer à nouveau à Trignac, Montoir et Saint-Joachim, des listes qui, dans l'intérêt de la population, doivent être des listes de large union comprenant des communistes, des socialistes, des démocrates, des progressistes attachés à la défense des intérêts de nos

communes et à la poursuite des efforts pour améliorer la vie des gens.

C'est la même détermination qui guide l'ensemble des communistes de la Brière et du département pour reconduire dans toutes les autres municipalités, des listes d'union de la gauche sur la base des engagements pris en commun en 1983, rappelés dans la lettre de Georges Marchais qui est actuellement largement distribuée à la population.

Jean-Louis LE CORRE
Maire de Trignac,
Conseiller régional
des Pays de Loire.



Le 18 octobre à Nantes. Depuis il y a eu le 20 et les infirmières, le 22 et les traminois et... et puis A2, les cheminots, les PTT, et le 24 octobre et le 3 novembre les infirmières poursuivent l'action... Partout, avec les salariés du privé, du public, les communistes sont et seront !

SOMMAIRE

**Un mauvais coup
contre le Parc**

Succès de l'ORAH

p. 2

**Détruire
ou construire ?**

La carte du désert

**Battre la droite
et sa politique**

p. 3

**Trignac : une
maison pour les
personnes âgées**

ZAC-Bis

Zone de loisirs

Zone commerciale

p. 4

**Montoir : le nouvel
Hôtel de Ville**

Bellevue

Saint-Malo

p. 6

**Commémoration
de Châteaubriant**

Nantes sans bus

**Municipales : une
déclaration de la
Section de Nantes**

p. 7

UN MAUVAIS COUP CONTRE LE PARC

Le maire de Saint-Joachim écarté du bureau du Parc Régional de Brière par la droite avec la complicité active du P.S. Un mauvais coup contre le Parc, ses habitants et contre la démocratie.

Après l'assemblée générale du Parc Régional de Brière, un quotidien de la région titre : « Une élection pour rien... car les mêmes ont été reconduits à leur poste »... à voir.

Comment peut-on être si « attentif » au problème des municipalités en Brière et ne pas avoir observé ni entendu que le maire de St-Joachim, Marc Justy, a été purement et simplement écarté du bureau du Parc Régional dont il était membre.

L'assemblée renouvelant ainsi le procédé déjà utilisé contre Jean-Louis Le Corre.

Ainsi, évite-t-on de montrer la rôle joué par M. de Baudinière dans cette affaire pour rassembler la droite, magouillé pour choisir dans les élus du P.S. ceux qui sont « dignes » d'avoir son aval et le label du Parc, écartant les communistes.

A cette attitude, les élus de Saint-Joachim ont réagi, dans

une déclaration dont voici quelques extraits :

« Jusqu'à ce jour, la commune de Saint-Joachim y était représentée par son maire.

Le Collège Communes, celui qui nous intéresse en tant que Conseil municipal, avait à élire 8 représentants. Il y avait 10 candidats parmi lesquels notre maire, Marc Justy, le maire de Trignac, Jean-Louis Le Corre et aussi Jean-Paul Régent, 2^e délégué de Saint-Joachim, car notre commune a droit à deux délégués.

Il faut se souvenir qu'en 1983, après que J.-L. Le Corre eût été évincé de la présidence de la Commission Milieu Naturel, la Majorité de droite avait écarté Marc Justy du secrétariat du Parc, jusque-là réservé au maire de Saint-Joachim. Notre Conseil municipal avait à l'époque unanimement protesté contre cette manœuvre politicienne qui voulait remettre en cause

le vote des électeurs de la commune.

Cette manœuvre vient de se reproduire : les maires de Trignac et de Saint-Joachim ont été écartés du bureau du Parc.

Mais cette fois, nous déplorons que Jean-Paul Régent ait prêté la main à cette éviction du maire dont il est l'adjoint.

Qu'il ait présenté sa candidature sans être mandaté, sans même en avoir parlé en Bureau municipal ; qu'il l'ait ensuite maintenue tout en sachant fort bien qu'il fournissait ainsi l'occasion et l'alibi permettant d'écartier le maire du bureau du Parc de Brière : c'est là une attitude que nous ne pouvons que condamner.

En ce qui nous concerne, nous considérons, vu les circonstances de son élection, que Jean-Paul Régent ne représente pas la commune de Saint-Joachim au bureau du Parc : il ne représente que lui-même ».



SUCCÈS DE L'O.R.A.H. A SAINT-JOACHIM

La municipalité de Saint-Joachim, dès son élection, s'est souciee de l'amélioration du cadre de vie de ses habitants.

A partir du constat que la population vieillissait, et que l'exode des jeunes s'accélérait, la préoccupation de la municipalité conduite par son maire Marc Justy, a été de :

- réanimer la commune ;
- améliorer le patrimoine immobilier ;
- rééquilibrer la composition démographique ;
- soutenir l'activité locale du bâtiment et des travaux publics.

A partir de ces orientations, les élus de Saint-Joachim, sous l'impulsion du maire M. Justy, ont entamé de nombreuses démarches qui ont abouti à la mise en place de l'Opération Régionale de l'Amélioration de l'Habitat.

L'Opération Régionale de l'Habitat a pris fin à Saint-Joachim. Cependant, de nouvelles dispositions d'aide à l'amélioration de l'habitat sont mises en place. En conséquence, les aides vont se poursuivre.

Cette opération a connu un grand succès puisque 62 logements ont été réhabilités représentant 642 829 F de primes régionales.

De plus, les travaux estimés à 5 184 971 F ont été réalisés à 80 % par les entreprises et artisans locaux.

La municipalité d'Union de la gauche avec Marc Justy, maire communiste, a démontré que l'action municipale est bien menée dans l'intérêt de la population et du développement du tissu économique et social local.

PARC RÉGIONAL QUE D'ARGENT PERDU !

A l'assemblée du Parc, Jean-Louis Le Corre est intervenu avec force pour rappeler qu'en 1983 lors de la modification des statuts du Parc Régional, il s'était opposé à l'exclusion de la commission syndicale de Grande Brière comme membre à part entière du Parc et à sa reconnaissance comme collectivité territoriale.

A l'intervention de Jean-Louis, M. de Baudinière devait répondre qu'il « n'était plus

opposé et qu'il souhaitait lui-même le retour de la commission syndicale au sein de l'organisme, mais que la décision appartenait au préfet après demande de la commission syndicale ».

Que de temps perdu ! Que d'argent aussi ! pour le budget de la commission syndicale qui ne bénéficie pas encore du remboursement du fonds de compensation de la TVA comme une commune.

NIVEAU DES EAUX DE BAUDINIÈRE S'Y NOIE

L'an dernier, le niveau d'eau en Brière a atteint la cote d'alerte dans certains secteurs. Il a été dépassé dans d'autres.

Les crues de cet automne dans le Gard ont remis en mémoire les dangers d'inondation et la crue centennale qui menace le bassin de la Loire, dont le Brivet est le dernier « affluent ».

Heureusement, ce Brivet possède un formidable bassin naturel d'écroulement des crues qui, l'an dernier, a permis de limiter les dégâts.

Les riverains doivent savoir que la maîtrise du niveau des eaux dans le bassin du Brivet est placée sous l'autorité de M. Jean-Martin de Baudinière, 1^{er} vice-président du Conseil général, président du Parc Régional de Brière et président de l'Union des marais du Brivet composée des marais du Brivet, de Donges et de Grande Brière. Il n'est pas étonnant que dans une telle situation « qui trop embrasse, mal étirent ».

Les bons conseils de Mr. Financement aujourd'hui, la Renault 21 TL

La Renault 21¹¹ 510 F / mois la 1^{ère} année.

Location avec option d'achat sur 60 mois moyennant un versement initial de 29120 F (dont 18200 F de 1^{er} loyer majoré et 10920 F de dépôt de garantie égal à l'option d'achat finale). et 11 loyers de 510 F, 12 loyers de 837 F et 36 loyers de 1375 F. Coût total en cas d'acquisition 94274 F. Prix TTC Renault 21 TL au 1.7.88 : 72800 F. Sous réserve d'acceptation du dossier par la DIAC S.A. au capital de 321490700 - 27-33, quai Le Gallo 92512 Boulogne Cedex - R.C.S. Nanterre B7021002221. Monsieur Financement chez votre concessionnaire ou au

NUMÉRO VERT 05.25.25.25

Mr. FINANCEMENT, LE 1^{er} SERVICE RENAULT.

RENAULT Saint Nazaire
Voie express de Pornichet SAINT-NAZAIRE - ☎ 40.70.35.07

DÉTRUIRE OU INSTRUIRE !

La presse locale (« Ouest-France » du 11-10-88) a souligné, à l'occasion du 150^e anniversaire de l'Institution Saint-Gabriel de Saint-Laurent-sur-Sèvre (Vendée) la conception du président du Conseil général, O. Guichard, en matière de formation des hommes.

O. Guichard, ancien ministre de l'Éducation Nationale, n'a pas caché son aversion pour le système éducatif d'État.

Il fait siennes les propositions de Paul Camous, ancien préfet des Pays de Loire (bien voyons !) selon lesquelles il serait préconisé un anti-système (éducatif) où des sociétés de professeurs fonderaient librement des entreprises éducatives (que vous soyez riches ou misérables, vous aurez ou pas le droit à la formation).

O. Guichard souligne également sa profonde convergence avec Mme

Tatcher, Premier ministre anglais, qui a donné le pouvoir directement aux établissements, sous le seul contrôle de la concurrence et du libre choix des familles.

Ainsi donc, pour O. Guichard, chantre de la liberté de l'Éducation, il faudrait « casser » le monopole éducatif de l'État.

L'on comprend mieux ainsi les raisons qui font :

— que la Région des Pays de Loire se place au 17^e rang sur 21, pour la formation des hommes ;

— que seulement 26 % des jeunes de 17 à 19 ans accèdent au baccalauréat ;

— que la scolarisation dans le supérieur est éloquente : 8 % au plan régional contre 13 % au plan national ;

— que le taux de chô-

mage des jeunes s'accroît plus rapidement qu'ailleurs, quel que soit le traitement social envisagé.

Une telle orientation du Président du Conseil régional, ex-ministre de l'Éducation nationale, démontre à l'évidence que les parents d'élèves ne peuvent compter que sur leurs luttes, avec les communistes et les élus communistes pour imposer la construction indispensable du lycée en Brière et pour obtenir les moyens en matériels et en poste d'enseignants pour le LEP Jean-Brossaud et les établissements primaires et maternels.

Détruire ou instruire, il faut choisir.

Prendre 40 milliards sur l'Armement c'est possible. Les affecter à l'École, l'Université, la Recherche, c'est possible.

Mais pour cela il faut agir et se rassembler.

LA CARTE DU DÉSERT

Olivier GUICHARD poursuit son plan sur l'atout du désert

Les paysans poursuivent leur lutte contre les quotas laitiers et mettent en cause le ministre Henri Nallet.

L'objectif pour le pouvoir : réduire la production de lait de vache, après l'avoir incitée.

La semaine dernière, on a célébré en grande pompe la création de la plus grande chèvrerie hors sol du monde dans le Sud Loire. Son objectif : développer la production de lait de chèvre et demain de brebis.

La raison invoquée par son directeur : la laiterie du Sud Loire ne peut plus s'approvisionner en lait de vache à cause des quotas.

Oui, il y a vraiment de quoi faire tourner son lait à la première v... euh, chèvre venue dans l'Europe du profit roi.

Trop de lait, trop de viande, trop de blé, trop de maïs. Oui, mais pas assez de salaire. C'est la rigueur.

La population agricole

oisie ; 100 000 hectares de terres vont être mises en jachères dans les Pays de Loire ou en forêts.

Ainsi, Olivier Guichard poursuit son plan sur l'atout du désert. Il n'y a pas, disait-il, de désert sans vie. Et certaines régions auraient intérêt à jouer la carte du désert, écrivait-il dans son rapport remis à Chirac.

Fidèle à son orientation, Olivier Guichard choisit pour les Pays de Loire la carte du désert.

APRÈS LES CANTONALES DES MOYENS NOUVEAUX POUR LA LUTTE

Le 1^{er} tour des élections cantonales du 25 septembre traduit des progrès très importants des candidats du Rassemblement des Forces de Gauche présentés par le P.C.F., particulièrement sur les cantons de Montoir et Pontchâteau où nos camarades Jean-Louis Le Corre, Maire de Trignac et Marc Justy, Maire de Saint-Joachim, étaient candidats. Résultats : dans leur ville, les électeurs les ont placés largement en tête.

Ainsi, pour les cantons de Montoir, c'est + 11 % par rapport aux législatives 88 avec des scores jamais atteints :

— Saint-Malo : 27,7 %

— Donges : 19,2 %

— Montoir : 32,36 %

— Trignac : 53,5 %

Les commentateurs

avaient présenté cette élection comme une primaire des Municipales de 89. Hé bien, la réponse est claire, aussi claire que le soutien implicite exprimé aux maires de Trignac, Saint-Joachim et Montoir.

Malgré une campagne ultra-courte, superbement ignorée par les médias, les électeurs ont soutenu le 25 septembre ceux qui refusent la politique d'ouverture à droite, la poursuite de l'austérité, ceux qui soutiennent activement les luttes.

Le mode de scrutin (inchangé) écarte 11000 électeurs du département d'une juste représentation. Avec la proportionnelle, ce sont 3 élus communistes qui défendraient nos revendications au Conseil Général.

BATTRE LA DROITE ET SA POLITIQUE

Depuis plusieurs mois, et davantage depuis cette élection, la presse locale relate les nombreuses déclarations des candidats socialistes.

L'un démissionne du Conseil municipal de Saint-Joachim, l'autre se plaint de soi-disant attaque personnelle et refuse de participer au Conseil municipal de Trignac le 21 octobre.

Toute cette adaptation est présentée comme règlement de compte entre P.C. et P.S. Chacun aura pu constater que les seuls à entretenir ce débat de « caniveau » ce sont les deux candidats du P.S., largement battus dans leur ville. **Ce sont les électeurs qui se sont exprimés.** Les élus communistes ont d'autres préoccupations, notamment de respecter les engagements pris devant la population en 83, et aujourd'hui de tout faire pour que les luttes qui se développent soient victorieuses.

Les magouilles, les ambitions personnelles relèvent des pratiques qui ne sont pas les nôtres. Les seuls à s'en réjouir ce sont les forces de droite qui veulent tirer profit du refus de constituer des listes d'Union de la gauche, pour regagner des villes comme cela a été le cas en 1983 à Nîmes, Sète, Saint-Etienne.

Celles et ceux qui luttent, qui veulent imposer d'autres choix au gouvernement et au patronat, qui combattent la droite et sa politique, peuvent compter sur les communistes et leurs élus.

La volonté qui les anime est bien celle du rassemblement des forces de gauche, pour une véritable politique de gauche.

C'est pour cet objectif qu'ils continueront de tout faire pour que se réalisent partout des listes d'Union de la gauche dès le 1^{er} tour des Municipales.

**16-17-18 NOVEMBRE - SAINT-NAZAIRE
TROIS JOURS DU LIVRE MARXISTE**

TRIGNAC

UNE MAISON POUR LES PERSONNES AGÉES

Dans le cadre du contrat communal, et pour répondre à l'aspiration des anciens de la commune, le projet d'une MAPA se concrétise sur Trignac.

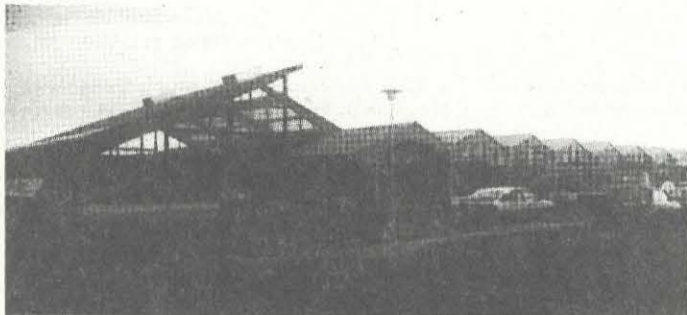
Michèle Picaud, adjointe aux Affaires Sociales, cheville ouvrière de ce dossier, proposait le 21 octobre, au Conseil municipal, de se prononcer pour une réalisation future, située à proximité du terrain de rugby, non loin des commerces, largement ouverte aux Trignacaises et Trignacais.

Une formule originale de 80 lits, avec des lits réservés à l'accueil temporaire et un atelier animé par des pensionnaires pou-

vant accueillir des enfants et permettre les rencontres inter-générationnelles.

Le 21 octobre, en consacrant un Conseil municipal spécialement à ce dossier, Jean-Louis Le Corre en montrait tout l'intérêt. Obnubilés par des préoccupations bien éloignées du mandat municipal, les élus socialistes étaient absents pour cet important Conseil.

Après une large discussion, les élus présents, à l'unanimité, mandatèrent la commission pour le montage du dossier et dès à présent prendre rang au sein du Conseil Général.



Z.A.C. BIS

Depuis plusieurs semaines, J.-L. Le Corre est sollicité par des promoteurs pour obtenir des espaces nécessaires pour de nouvelles implantations commerciales.

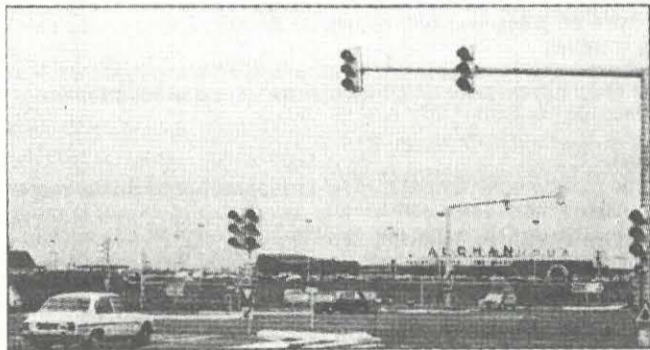
Le succès de la Zone d'Activités Commerciales de Trignac est tel qu'il n'y a plus de terrain disponible.

Aussi, sur proposition du maire, le Conseil municipal a, dès le mois de juin, donné un avis favorable pour la création d'une deuxième zone commerciale (environ 20 ha).

Situé entre le carrefour de Savine-Auchan et la gare SNCF de Saint-Nazaire, elle pourrait

développer des activités telles que gare routière, zone d'activités tertiaires (bureaux), zone d'activités commerciales, zone de loisirs.

Les pré-études sont actuellement engagées. Déjà une première rencontre, réunissant la région, le département, la commune, la section, le ministère de l'Équipement et la SNCF, a eu lieu sous la présidence de J.-L. Le Corre. Elle a retenu le principe de l'aménagement de type gare routière en liaison avec la gare SNCF dans la perspective de l'arrivée du TGV en octobre 1989, ainsi que la nécessité d'améliorer les accès à partir de la RN 471.



DONGES

PLUS D'ÉCOLES MOINS DE BOMBES

À l'occasion de l'inauguration de la nouvelle école de la Pommeraye par le ministre Evin, les communistes dongeois et les parents d'élèves de la Pommeraye ont rappelé combien de problèmes restaient encore en suspens par rapport à l'école dans notre commune.

Face aux classes surchargées dans le secondaire, tant à Savenay qu'à St-Nazaire, la construction d'un lycée en Brière est une nécessité.

L'échec scolaire à Donges est un

réel problème et les communistes, comme les parents d'élèves, ont réclamé la mise en place d'une Zone d'Éducation Prioritaire.

En recevant les parents, le ministre a préféré renvoyer le problème sur le Conseil Régional plutôt que de prendre ses responsabilités.

M. Evin préfère en effet voter un budget de 500 milliards pour le surarmement plutôt que de fournir à nos enfants les structures scolaires dont ils ont besoin.

ZONE DE LOISIRS ZONE COMMERCIALE...

LE MINISTRE SE DÉFILE

Les habitants de notre commune à de Trignac et au-delà, ceux de l'agglomération Nazairienne et de la presque Guérandaise, ont encore en mémoire le dossier «Zone de loisirs-Portuaire» qui, à l'automne 1987, avait fait l'objet de violentes attaques de certains élus et responsables économiques, voir municipaux, de notre Basse-Loire.

Selon ces détracteurs, réaliser une zone de loisirs dans une zone commerciale était incompatible sur le plan économique et commerciale.

Sans nul doute, l'originalité du projet, ses principes de financement entièrement supportés par les structures commerciales, n'étaient pas étranger au rejet de ce dossier Trignacais.

En effet, alors que partout ailleurs, les collectivités locales investissent dans les équipements de cette nature, à Trignac, paradoxalement, il n'était pas fait appel à l'impôt sur les ménages.

Aujourd'hui qu'en est-il?

Des réalisations commerciales viennent d'être inaugurées à Saint-Nazaire centre et l'on y retrouve le bowling - Activité de loisirs? - On écrit, dans la presse locale, qu'une patinoire serait envisagée, avec la participation de la ville, sur le secteur commerciale de l'Etoile du Matin.

Ainsi, ce qui n'était pas possible hier à Trignac le serait finalement sur la grande ville, mais à quel prix pour les contribuables nazairiens.

Or, l'action menée par Jean-Louis Le Corre et son équipe municipale était exemplaire. Insérer des activités de loisirs dans une zone commerciale et financées par les promoteurs, sans qu'il en coûte un seul centime aux assujettis à l'impôt local, n'est-ce pas là une autre conception de la gestion communale et démontrer qu'il est possible d'agir autrement?

Agir autrement, c'est ce que déclarait en septembre 1987, M. Jean Le Rudulier, directeur du ser-

vice Parcs et Jardins de la ville de Rennes:

« Il n'est pas réaliste de consacrer 350 ha aux loisirs, nous en ferons une zone d'activités diversifiées parmi lesquelles un parc de loisirs »

Résultat : c'est la CIRMAD (filiale de Bouygues) qui a été sélectionnée fin 1987. Elle propose une ZAC de logements, activités, loisirs, commerces avec imbrication loisirs commerces très forte, avec au centre un « Actiland » dotée de grandes surfaces, de salles de mise en forme, de bowling, mini golf, etc...

A Saumur, est né l'aménagement du Parc économique et de loisirs de Saint-Hilaire - Saint-Florent;

- à Saint-Herblain, la zone « Atlantis »;

- à Mousins (Alpes-Maritimes), un Europarc;

- à Ampus (Var), sports et matières indissociables.

Ainsi, contrairement à ce que pensent certains, la zone de loisirs de Trignac avait bien un caractère « novateur » pour la Basse-Loire.

Le refus opposé par la C.D.U.C. (Commission Départementale d'Urbanisme Commercial) pour la partie (structures commerciales de 4 500 m²) n'a pas permis à ce jour de démarrer cet équipement si attendu par la population et particulièrement par les jeunes de notre région.

Aujourd'hui, le dossier est entre les mains du Ministre délégué au Commerce et à l'Artisanat.

Sa réponse se fait attendre. Le délai d'attente est dépassé. Son silence est éloquent.

L'absence de notification équivaut en effet à un rejet. Mais le Ministre délégué aura-t-il le courage de ses actes en justifiant publiquement son refus et la décision politique à l'encontre de la commune de Trignac.

Sans nul doute, les Elus de Trignac, la population locale, les jeunes auront à cœur de poursuivre la lutte pour que ce dossier exceptionnel puisse voir le jour.

LES MENSONGES DE BÉRÉGOVOY

De la tribune de l'Assemblée Nationale, Bérégovoy (1) lance aux infirmières qui, depuis un mois, se battent vaillamment pour leurs revendications : « Comme disait Maurice Thorez, il faut savoir terminer une grève ».

Pour les besoins de sa mauvaise cause : faire plier les infirmières, notre ministre des Finances ment... par omission. Il isole une phrase de son contexte.

En réalité, en juin 1936, Maurice Thorez déclarait ce qui suit :

...« alors il faut savoir terminer (une grève) dès que satisfaction a été obtenue (souligné par nous). Il faut même savoir consentir au compromis si toutes les revendications n'ont pas encore été acceptées, mais si l'on a obtenu la victoire sur les plus essentielles et les plus importantes des revendications ».

C'est dire que les communistes d'aujourd'hui appuient les infirmières dans leurs luttes revendicatives.

Le 20-10-88.

Dans « L'Eclair » du 20-10, Marc Ravel utilise aussi cette phrase.

BRÈVES CULTURE

LE 4 NOVEMBRE 1988
GILLES LANGOUREAU

Vous avez pu l'apprécier à la Fête de St-Nazaire 88. Nougaro dit : « Langoureau est un blues man occidental, un poète pétant de santé, une boule d'âme et de sexe déjà sur orbite dans le ciel de notre contemporaine chanson ».

L'association « Bouche d'Air » vous propose d'aller le voir à la salle Paul-Fort à Talensac-Nantes.

Tarif normal : 60,00 F.

LE BALLET NATIONAL
DE LA RÉPUBLIQUE
DU KAZAKHSTAN

45 danseurs, chanteurs et musiciens traditionnels, spectacle exceptionnel, accueilli pour la première fois dans notre pays.

Proposé par le Festival d'été et l'association France-URSS, à l'Auditorium du Conservatoire de Nantes (Beaulieu) le 4 novembre à 21 h.

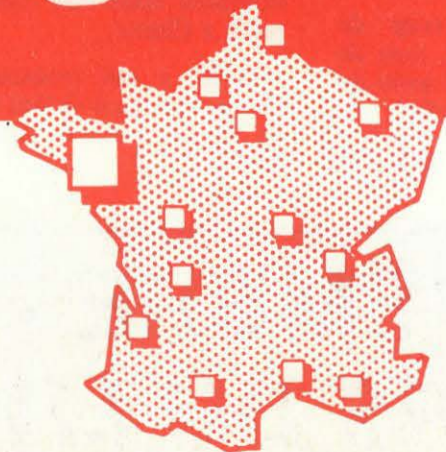
Tarif normal, 85,00 F.

LE 25 NOVEMBRE 1988
LE CHŒUR DE MOSCOU

dirigé par Valéri Polianski composé de 50 artistes, jouit actuellement d'une très grande renommée en URSS et a reçu les plus hautes distinctions mondiales. Ensemble qui fait sa première tournée en France.

Vous pourrez le voir à l'église Notre-Dame-de-Bon-Port (réservation Nuggets-Acener).

gifco



GIFCO : Un groupe de sociétés représentées sur toute la France. Des équipes de professionnels connaissant le marché public, ses décideurs et leurs impératifs. GIFCO : le partenaire indispensable pour une conception moderne de la gestion des collectivités.

Dans notre région

BRETAGNE LOIRE EQUIPEMENT

97 rue Carnot
56100 Lorient
Tel. 97 21 65 71



LA FORCE D'UN GROUPE
gifco

MONTOIR

INAUGURATION DE L'HOTEL DE VILLE Porte ouverte le 5 novembre

Le 5 novembre prochain, les Montoirins pourront visiter le nouvel Hôtel de Ville de la commune. Ce bâtiment abrite aussi la Recette Perception.

Les travaux de construction auront duré 18 mois. L'ensemble des services administratifs y fonctionnent maintenant depuis le mois de septembre.

L'opération aura coûté 1 000 000 F (bâtiment et

V.R.D.).

Le financement a été réalisé de la façon suivante :

- autofinancement 5 180 000 F ;
- emprunt 4 200 000 F ;
- subvention 620 000 F.

Cette nouvelle réalisation comble une nouvelle lacune de l'héritage laissé par la droite avant 1977. A l'issue de ces deux mandats municipaux, le bilan de la

gauche unie conduite par Hubert Bouyer est impressionnant.

Avec la réalisation sur la zone portuaire de Montoir des nouvelles Douanes (coût 5 millions) l'année 1988 témoigne une nouvelle fois du dynamisme de l'équipe en place. Hubert Bouyer se propose donc de reconduire en 89 la liste d'Union élue en 1983. Normal, non ?

BELLEVUE Bientôt la reconstruction

L'O.P.A.C. (Office d'Aménagement et de Construction) consulte actuellement des équipes techniques (architectes, entreprises) qui feront des propositions pour la réalisation de nouveaux logements. Cette opération se terminera dans les semaines à venir.

L'impatience des locataires des cités grandit maintenant. C'est bien légitime.

Dans les choix qui vont se faire bientôt la Municipalité a pesé de tout son poids, avec l'appui des locataires pour obtenir des logements confortables, des loyers accessibles et le relogement de tous.

SAINT-MALO Un équipement attendu

Depuis la mi-mai, les sportifs et scolaires de St-Malo-de-Guersac peuvent pratiquer leurs activités physiques et sportives en salle.

La construction du complexe polyvalent répond parfaitement à l'attente du millier d'utilisateurs, soit 30 % de la population, qui se répartissent pour moitié entre scolaires et sportifs.

Cette réalisation pilotée de bout en bout par notre camarade Roger David, maire-adjoint, en collaboration étroite avec les responsables d'associations, est le résultat d'une volonté commune.

Constitué de deux salles d'activité, cet équipement réserve également un très bon accueil au public qui peut assister aux rencontres, bien installé dans des gradins.

Bien entendu la gestion de l'emploi du temps n'est pas toujours aisée. Ceci est le rôle de l'OMS mis en place en début d'année et présidé par notre camarade Roger David, adjoint aux sports.

Cette réalisation, suivie depuis peu par la réalisation de deux courts de tennis, a comblé un retard dans le domaine des équipements sportifs.

Le développement de la démocratie locale, en utilisant les connaissances des responsables d'associations, apportera réponse à bon nombre de problèmes.

Cette pratique est celle que préconise les élus communistes.

Des élus agissant avec la population et non pas des élus qui pensent à la place de celle-ci.

SECOURS POPULAIRE Poursuivre la solidarité avec Nîmes

Depuis les premières heures, les équipes du Secours Populaire Français du Gard et de l'Hérault sont sur le terrain pour venir en aide aux sinistrés de Nîmes et des communes environnantes.

Au 8^e jour, 42 tonnes de matériel de première urgence étaient distribuées, 1 000 familles ou personnes isolées aidées, 452 familles avaient été visitées et recensées, 148 d'entre elles avaient déjà reçu matelas, meubles, appareils ménagers...

Dans les heures qui viennent, 100 gazinières et réfrigérateurs neufs vont être distribués ainsi qu'un nouveau contingent d'alimentation.

La Fédération du Secours Populaire de Loire-Atlantique tient à remercier les personnes ayant répondu aux différentes sollicitations, aux collectes sur les marchés et qui ont ainsi permis de faire un premier versement de 40 000 F.

La solidarité doit se poursuivre...

Cette catastrophe d'une ampleur exceptionnelle n'est malheureusement pas terminée puisque de nouvelles familles ont été touchées ces derniers jours dans les communes du Gard, de l'Ardeche, de la Drôme et de l'Isère.

Les familles qui étaient en situation de précarité et souvent sans contrat d'assurance ont et auront le plus de difficultés à retrouver un cadre normal de vie.

Le Secours Populaire Français est plus particulièrement attentif à ces personnes et à leurs enfants.

Plus que des dons de matériel, il est urgent de collecter l'argent qui permettra d'acheter ce qui correspond aux besoins réels, et ainsi de respecter la dignité des victimes.

La souscription se poursuit.

Versez vos dons au : Secours Populaire Français, C.C.P. 57601 U Nantes, 13, rue du Maréchal-Joffre, 44000 Nantes.

COMMUNIQUE

POUR VOTRE CONFORT ET VOTRE SECURITE

A l'entrée de l'hiver, il est nécessaire quel que soit le combustible utilisé, de faire vérifier par des professionnels qualifiés que :

- les installations de chauffage et de production d'eau chaude fonctionnent bien,
- les conduits d'évacuation des gaz brûlés ne sont pas obstrués.

Si votre chaudière est raccordée à une installation de ventilation mécanique contrôlée (VMC GAZ), nous vous rappelons qu'il est obligatoire (arrêté du 25 avril 1985) de faire effectuer :

- tous les cinq ans, un contrôle et un réglage des débits permettant d'assurer le maintien de l'hygiène, du confort et de la sécurité.

Assurez-vous auprès du syndic de votre immeuble que le contrat d'entretien prévoit ces dispositions.

Sans attendre la visite d'un professionnel, assurez-vous que les entrées et sorties d'air de ventilation ne sont pas obstruées, que la date limite figurant sur le flexible de votre cuisinière n'est pas dépassée et que celui-ci est bien fixé.



Toute notre énergie est pour vous

« NOUVELLES DE LOIRE-ATLANTIQUE
PUBLICITE »
S.A.R.L. au capital de 50 000 F
Siège social : 41, rue des Olivettes
44000 NANTES - Tél. 40.89.72.28
R.C.S. Nantes
N° SIRET 32151228700012
Code A.P.E. : 5120
Gérant : M. Maurice ROCHER
Rédacteur en chef : Joël BUSSON
Associés à parts égales :
MM. M. ROCHER, G. GRAVOILLE,
J.-Y. COUPEL,
Gilles BONTEMPS.
Imprimerie Commerciale
32, bd Laënnec - RENNES
C.P.P. n° 52 987

CHATEAUBRIANT MÉMOIRE VIVANTE

La commémoration du 47^e anniversaire des Fusillades de Châteaubriant et Nantes démontre s'il le fallait que les entreprises de falsification de l'Histoire peuvent être mises en échec.

Il ne suffit pas de tenter de récupérer ou d'affadir le sacrifice des martyrs en apposant, 47 ans après, une plaque sur le monument des 50 Otages à Nantes, cela à l'insu des organisations les plus représentatives de la Résistance pour effacer dans la mémoire collective le contenu d'une des pages les plus héroïques du combat anti-fasciste.

Les cérémonies organisées par l'Amicale de Châteaubriant et le Comité du Souvenir permettent de transmettre le message laissé par « Ceux de Châteaubriant ». Jacqueline Léonard, secrétaire confédérale de la CGT, le disait à la Blisnière ce dimanche. « Il faut que la mémoire

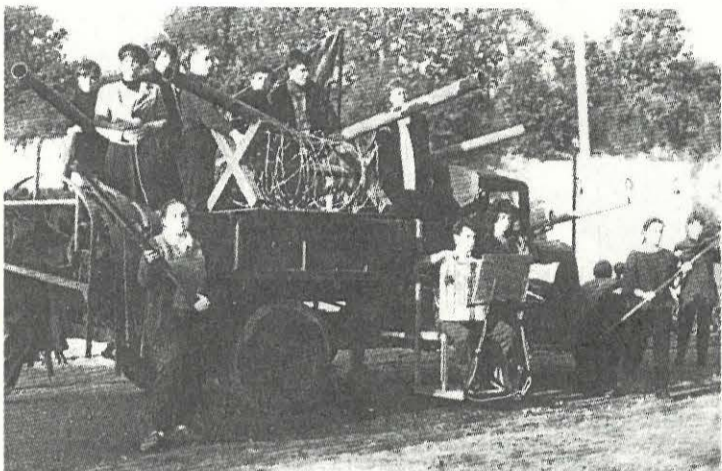
« Ceux qui ont sorti Le Pen de l'anonymat ont pris une lourde responsabilité en regard de l'Histoire. S'il est aussi arrogant aujourd'hui, ils n'y sont pas pour rien ».

En référence à l'idéal qui animait les 27, Jackie Hoffmann dit : « Notre combat d'aujourd'hui est fondé sur les mêmes valeurs, le même refus de se résigner, la même volonté de rassembler tous ceux et celles qui veulent avoir un autre avenir.

« Le refus de la haine et du racisme, le rejet de l'oppression et de l'arbitraire guident toujours notre démarche ».

UN ACTE DE CLASSE

« Oui, c'est parce qu'ils voulaient vivre debout et libres, parce qu'ils étaient les meilleurs défenseurs des



Une nouvelle évocation dont la qualité est relevée par tous.

collective retienne les raisons de ce crime pour éclairer le présent. Les femmes et les hommes de notre temps doivent savoir et faire connaître aux jeunes pourquoi tant de nos camarades sont morts ici et ailleurs ».

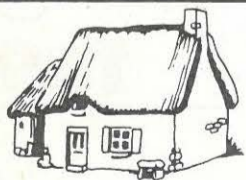
Les 5 000 personnes qui se pressaient dans la Sablière avaient entendu cet appel. Elles répondaient comme il se doit à la provocation indigne que constituait « la présence de Le Pen à Nantes le jour même de l'anniversaire de l'assassinat des otages de Châteaubriant et Nantes », soulignait Jackie Hoffmann, membre du Bureau politique du PCF relevant le dégoût de voir ce personnage « pavoiser, arrogant et haineux sur toutes les chaînes de télévision ».

« Pour de sordides calculs politiques, Le Pen a été volontairement promu, projeté sur le devant de la scène... ».

travailleurs et gardaient la tête haute devant l'adversaire qu'ils ont été désignés au bourreau.

« C'était un acte de classe traduisant la haine de la bourgeoisie française, logique dans sa démarche, "plutôt Hitler que le Front populaire" », rappelait Jacqueline Léonard et Jackie Hoffmann. « C'est notre peuple qui a sauvé l'honneur de notre pays ». La bourgeoisie de l'époque, appliquant son slogan, donnait ainsi raison à Charles Péguy : « Les patries sont toujours défendues par les gueux, livrées par les riches ».

Elle concluait : « Nous n'oublierons jamais cette grande, cette belle leçon de courage et d'héroïsme. Cette leçon de vie que nous tentons chaque jour de renouveler dans les conditions nouvelles de notre temps ».



COUVERTURE
CHAUME - ARDOISE
RAMONAGE
POSE DE CHASSIS

MUSTIERE Nicolas

264, Sourlonne - La Ville — 44720 ST-JOACHIM
Tél. 40.88.47.29

r.m. en cours



Dans les rues de Nantes, les infirmières, les tramonts, les lycéens... c'est l'été indien des luttes.

NANTES SANS BUS

Depuis plus d'une semaine les tramonts nantais suivent une grève totale, chauffeurs, administratifs, ouvriers... toutes les catégories du personnel de la TAN sont dans l'action. Nantes connaît des embouteillages monstres et la bicyclette reconquiert le pavé nantais.

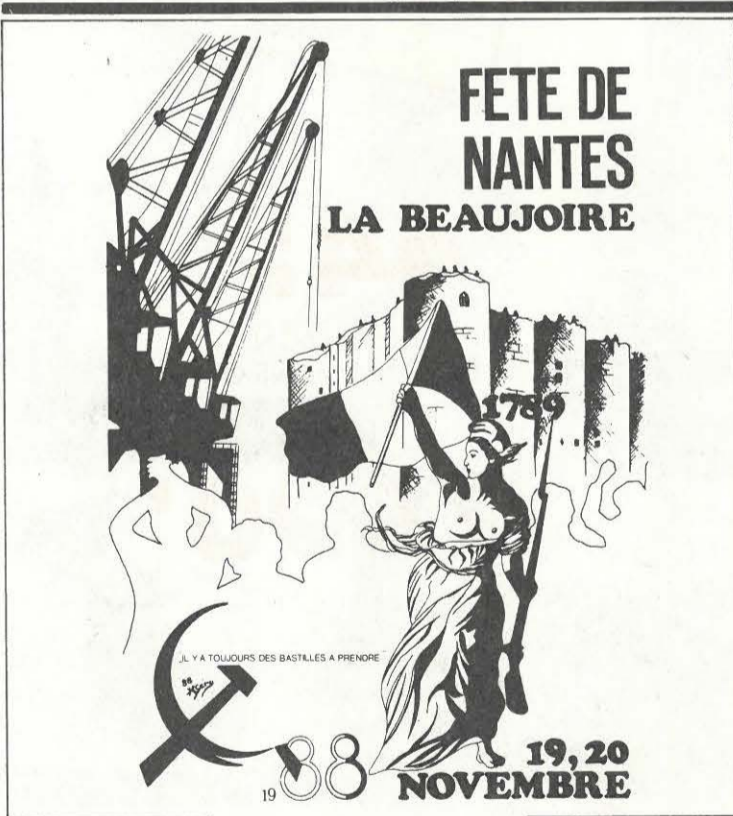
Les usagers marchent, « heureusement il fait beau remarquent les uns », avec bonne humeur, « Ils ont raison même si cela nous crée beaucoup de problèmes », rétorque une employée à un automobiliste grincheux.

Le ras-le-bol a explosé avec la journée du 18, ça traînait depuis quelque temps, mais la direction a mis le feu aux poudres en voulant imposer le salaire « à la tête du client, au mérite, dit-elle ; nous faisons tous le même boulot, pas question de se laisser diviser », nous explique Michel. Lundi, après

des heures de discussion, la direction bornée campait sur ses positions. La riposte, dès mardi matin reconduction de la grève votée par 360 voix contre 2.

Les usagers se manifestent nombreux, ils protestent auprès de la TAN. « Nous payons nos cartes de transport et nous marchons à pied, les revendications doivent être satisfaites, la direction porte avec les élus qui siègent au C.A. de la SEMITAN l'entière responsabilité du conflit.

« La section de Nantes du PCF « soutient sans réserve la lutte des travailleurs de la TAN », elle ajoute « la qualité du service public de l'agglomération ne peut passer que par une vraie politique sociale. Il est donc urgent que s'engagent de véritables négociations ».



MEETING AVEC PAUL LAURENT

Secrétaire du Comité Central du P.C.F.

Achetez votre bon de soutien auprès
de votre vendeur de « L'Humanité-Dimanche »

LA JEUNESSE COMMUNISTE AVEC LES LYCÉENS

On saura désormais qu'au lycée A.-Camus, il est de mauvais goût, aux yeux de l'administration, d'user du droit fondamental d'expression. En effet, à la pause de 10 heures, le 21 octobre dernier, un groupe de lycéens grévistes avaient décidé de réunir tous les élèves en assemblée générale, et tout juste le mégaphone installé, le proviseur de ce lycée, Mme Troadec, les empêcha de parler et les retint dans son bureau pendant toute la durée de la récréation. Les lycéens n'hésitèrent pourtant pas, malgré la tentative d'intimidation du matin, à recommencer une A.G., cette fois-ci à l'extérieur, à la reprise de 14 heures, et réussirent à convaincre une centaine d'élèves de la justesse de leurs revendications, pour la réelle mise en place d'une loi de programmation budgétaire, pour l'obtention de moyens éducatifs renforcés, réaffirmant que le droit à l'éducation pour tous est un droit fondamental.

La Jeunesse Communiste de Loire-Atlantique s'élève contre l'abus de ce proviseur malintentionné, et assure son soutien sans concession au mouvement lycéen qui se dessine... Rendez-vous après les vacances de la Toussaint.

MUNICIPALES Une déclaration de la Section de Nantes du PCF

Les rumeurs, les spéculations vont bon train à Nantes sur les éventuelles têtes de liste. Mais pour quelle politique municipale, pour répondre à quels besoins de la population, pour quelles orientations en matière sociale-économique ?...

Les communistes nantais rappellent notamment dans une déclaration de leur section qu'« ils souhaitent le rassemblement de toutes les forces démocratiques de gauche et progressistes de la vie locale pour battre la droite et l'extrême-droite et gérer, ensemble, la ville dans l'intérêt de la population ».

« Quand Pierre Mauroy parle de majorité présidentielle au niveau de la gestion des communes, les communistes nantais tiennent, au risque de rappeler de mauvais souvenirs aux Nantais et aux Nantaises qu'ils ont déjà subi une situation analogue :

En effet, de 1965 à 1977, la municipalité dirigée par André Morice gérait notre ville avec Alain Chenard et... André Jozan.

Si cela devait se reproduire pour notre ville, ce serait rendre impossible la coopération entre socialistes et communistes. Il s'agirait d'un renversement d'alliance, d'un retour aux combinaisons du passé aux lourdes conséquences pour notre ville ».